



Service de l'Eau et de l'Assainissement

3, avenue de la Gare BP 44
40200 Mimizan
Téléphone : 05 58 09 44 66
Télécopie : 05 58 09 44 65

DEMANDE DE CONTRÔLE ASSAINISSEMENT POUR VENTE

Je soussigné : _____

Propriétaire du logement situé : _____

demande qu'un contrôle du réseau d'assainissement privé soit effectué en vue de la cession du bien.

Le montant de l'intervention (107,64 € T.T.C.) sera à adresser à :

Propriétaire Notaire

Nom : _____

Adresse : _____

Pour le contrôle (démarche et réalisation sur place) je mandate :

Agence immobilière Autre

Nom : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Un **plan de l'immeuble** précisant la localisation des divers rejets d'eaux usées, des différents ouvrages (bac à graisses, regards...) et du réseau d'assainissement extérieur devra être joint avec cette demande

Le propriétaire ou le mandataire dès le projet de vente, devra prendre rendez vous auprès de notre service au 05 58 09 44 66. Le contrôle de l'installation doit être réalisé en présence d'une personne connaissant les lieux et possédant les clés de l'immeuble. **Les différents regards devront être accessibles le jour du contrôle.**

Un procès verbal de contrôle sera adressé dans un délai de quinze jours à :

Propriétaire Notaire Agence immobilière

Fait à _____, le _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »